

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision : 1.0 Date : 09/07/2014

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP UE) & 453/2010

Allume-feu (paraffine)

1. SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur du produit Nom du produit N° CAS N° EINECS N° d'enregistrement REACH	Allume-feu (paraffine) Mélange. Mélange. Aucun numéro attribué.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation(s) identifiée(s) Utilisations déconseillées	Allumage de combustibles solides pour applications domestiques et barbecues. Aucune connue.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Fabricant	MO Products Trading BV Transistorstraat 101 1322 CL Almere Pays-Bas
	Téléphone	+31 (0) 36 54 656 98
	Fax	+31 (0) 36 54 656 00
	E-mail (personne compétente)	info@moproducts.eu

2. SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Flam. Sol. 2 ; matière solide inflammable L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
2.1.2	Directive 67/548/CEE et directive 1999/45/CE	R10 : Inflammable. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
2.2	Éléments d'étiquetage Nom du produit Pictogramme de danger	Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Allume-feu (paraffine)
	Mention(s) d'avertissement	Avertissement
	Mention(s) de danger	H228 : Matière solide inflammable EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision : 1.0 Date : 09/07/2014

**CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP UE) & 453/2010**

Conseil(s) de prudence

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

2.3 **Autres dangers**

Aucun connu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision : 1.0 Date : 09/07/2014

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP UE) & 453/2010

3. SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances Substances contenues dans les préparations / les mélanges

3.2 Mélanges

Classification CE n° 1272/2008

Matière(s) dangereuse(s)	%W/W	Numéro d'identification	Numéro(s) d'enregistrement	Mention(s) de danger
Alcanes, C11-15-iso-	> 75 %	CAS# 90622-58-5 EC# 292-460-6	01-2119480162-45-XXXX	Asp. Tox. 1 ; H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Matières non dangereuses	< 25 %	-	-	Non classifié

Classification CE n° 67/548/CEE

Matière(s) dangereuse(s)	%W/W	Numéro d'identification	Numéro(s) d'enregistrement	Classification CE et phrases de risque
Alcanes, C11-15-iso-	> 75 %	CAS# 90622-58-5 EC# 292-460-6	01-2119480162-45-XXXX	R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Matières non dangereuses	< 25 %	-	-	Non classifié

3.3 Informations supplémentaires

Veuillez-vous reporter à la section 16 pour le texte intégral des mentions de danger et des conseils de prudence.

4. SECTION 4 : PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Voie d'exposition peu probable. Le mélange est solide. EN CAS D'INHALATION : en cas de respiration difficile, placez la victime à l'air frais dans une position confortable pour respirer.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau : demandez un avis médical / des soins médicaux.

Contact avec les yeux

Rincez les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes au minimum, tout en gardant les paupières ouvertes. Au cas où l'irritation oculaire persiste, demandez un avis médical / des soins médicaux.

Ingestion

En cas d'ingestion, ne provoquez pas de vomissement : demandez un avis médical immédiatement et montrez ce conteneur ou cette étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Des expositions répétées sont susceptibles de causer un dessèchement de la peau ou des gerçures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux

immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

5. SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

CO₂, poudre d'extinction, mousse AFFF, mousse résistant aux alcools ou pulvérisation d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En brûlant, ce produit peut dégager des fumées dangereuses. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision : 1.0 Date : 09/07/2014

**CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP UE) & 453/2010**

5.3 Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter une tenue complète de protection, y compris un appareil respiratoire isolant autonome. Tenue de protection contre les agents chimiques. S'ils sont exposés au feu, maintenez les conteneurs froids en pulvérisant de l'eau. Procédez si nécessaire à une évacuation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision : 1.0 Date : 09/07/2014

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP UE) & 453/2010

6. SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- | | |
|--|--|
| 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | Déplacez ou mettez en lieu sûr toute source d'allumage. Utilisez l'équipement de protection individuelle requis. Assurez une ventilation adéquate. |
| 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement | Empêchez le rejet dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. |
| 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | Balayez et ramassez le produit dans des fûts de déchets ou dans des sacs plastiques. Placez les déchets dans un conteneur fermé à des fins d'élimination ou de récupération. Tenir éloigné des sources de chaleur et d'allumage. |
| 6.4 Référence à d'autres sections | Cf. également Section 13. |

7. SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|--|--|
| 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | Portez des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Lavez-vous abondamment les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation de ce produit. Tenir éloigné des sources de chaleur et d'allumage. |
| 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Température de stockage
Durée de conservation
Matériaux incompatibles | À conserver uniquement dans son emballage original. Ambiante. Tenir éloigné des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil. Stable à température ambiante. À conserver dans un lieu bien aéré. Agents fortement oxydants |
| 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) | Allumage de combustibles solides pour les applications domestiques. |

8. SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

- | | |
|---|--|
| 8.1 Paramètres de contrôle | |
| 8.1.1 Limites de l'exposition professionnelle | En raison des éléments liés par le processus de polymérisation, aucune limite d'exposition n'est appliquée à ce produit.
Pas de LEP : limite d'exposition professionnelle (UK HSE EH40) |
| 8.1.2 Valeur limite biologique | Non établie. |
| 8.1.3 PNEC et DNEL | Non établis. |
| 8.2 Contrôles de l'exposition | |
| 8.2.1 Contrôles techniques appropriés | Assurez une ventilation adéquate. |
| 8.2.2 Équipement de protection individuelle
Protection des yeux / du visage | Utilisez l'équipement de protection individuelle requis.
Non requise normalement. |
|  | |
| Protection de la peau (protection des mains / autre) | Portez des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Gants imperméables (EN 374). |
|  | |
| Protection respiratoire | Aucune protection respiratoire individuelle n'est requise normalement. |
|  | |
| Risques thermiques | Sans objet. |
| 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement | Évitez tout rejet dans l'environnement. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision : 1.0 Date : 09/07/2014

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP UE) & 453/2010

9. SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide
Couleur	Blanche. Peut être coloré en concertation avec le client.
Odeur	White spirit
Seuil olfactif	Non établi.
pH (valeur)	Non disponible.
Point de fusion (°C) / point de congélation	Non disponible.
Point d'ébullition (°C) et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'inflammation (°C)	Contient de la paraffine avec P.I. > 65 °C
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Matière solide inflammable 2 (Manuel d'épreuves et de critères des Nations unies, résultats des essais de matière solide inflammable) Sans objet.
Limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg)	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible.
Densité relative	0,7 g/cm ³ @ 20°C (mélange)
Solubilité(s)	Non soluble dans l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité (°C)	Non disponible.
Température de décomposition (°C)	Non disponible.
Viscosité (mPa. s)	Solide (mélange)
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non comburant

9.2 Autres informations

Aucune.

10. SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable en conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable en conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Stable en conditions normales.
10.4 Conditions à éviter	Tenir éloigné des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil. Évitez tout contact avec des sources de chaleur et d'allumage.
10.5 Matières incompatibles	Agents fortement oxydants
10.6 Produits de décomposition dangereux	Les produits de décomposition sont susceptibles de contenir des oxydes de carbone.

11. SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Mélange	
Toxicité aiguë	Non classifiée.
Irritation	Des expositions répétées sont susceptibles de causer un dessèchement de la peau ou des gerçures.
Corrosivité	Non classifiée.
Sensibilisation	Il ne s'agit pas d'un sensibilisant cutané.
Toxicité en cas d'exposition répétée	Non classifiée.
Carcinogénicité	Aucune preuve de carcinogénicité.
Mutagénicité	Aucune preuve d'un potentiel mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Non classifiée.
11.2 Autres informations	Aucune.

12. SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Non classifiée. Faible toxicité aiguë.
12.2 Persistance et dégradabilité	La substance est biodégradable dans sa majeure partie après 28 jours.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un potentiel de bioaccumulation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision : 1.0 Date : 09/07/2014

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP UE) & 453/2010

12.4 Mobilité dans le sol

Sous forme solide, il est peu probable que le produit s'infilte dans le sol ou se disperse dans l'air.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision : 1.0 Date : 09/07/2014

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP UE) & 453/2010

12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non classé comme PBT ou vPvB.
12.6	Autres effets néfastes	La décomposition du produit dans l'eau, bien que peu probable, peut libérer du combustible susceptible de nuire aux organismes aquatiques.

13. SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	L'élimination normale doit s'opérer par le biais d'une société de collecte des déchets agréée. L'élimination doit être conforme à la législation locale, régionale ou nationale.
13.2	Informations supplémentaires	Les emballages non nettoyés peuvent contenir de petites quantités de produit inflammable. Il convient donc de veiller à éviter toute source d'allumage.

14. SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	Numéro ONU	UN 2623
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	ALLUME-FEU, SOLIDE avec liquide inflammable
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	4.1
14.4	Groupe d'emballage	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Non classifié comme polluant maritime.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune.
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8	Informations supplémentaires	Quantités limitées : LQ9 Catégorie de transport : 4(E)

15. SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements UE	
	Autorisations et/ou restrictions d'utilisation	Aucune connue.
15.1.2	Règlements nationaux	Aucun connu.
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

16. SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les sections suivantes contiennent des révisions ou de nouvelles mentions : 1-16.

Références : fiches de données de sécurité existantes (FDS) et enregistrements ECHA existants pour les alcanes C11-15 iso (CAS# 90622-58-5, EC# 292-460-6).

Classification de la substance ou du mélange conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Flam. Sol. 2 ; H228	Manuel d'épreuves et de critères des Nations unies, résultats des essais de matière solide inflammable
Asp. Tox. 1 ; H304	Non classifié en tant que Asp. Tox. 1 en raison des tests de viscosité cinématique
EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	Effets prédits sur la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision : 1.0 Date : 09/07/2014

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH),
1272/2008 (CLP UE) & 453/2010

LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition à long terme
STEL	Limite d'exposition à court terme
DNEL	Dose dérivée sans effet
PNEC	Concentration prédite sans effet
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente publication, ou fournies par ailleurs aux utilisateurs, sont jugées exactes et données en toute bonne foi. Toutefois, les utilisateurs sont tenus de s'assurer eux-mêmes que le produit convient à leurs besoins particuliers. Tiger Tim Products Ltd ne saurait garantir que le produit convient à un besoin en particulier. Toute garantie implicite ou condition (réglementaire ou autre) est exclue, sauf disposition légale contraire. Tiger Tim Products Ltd décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage (autre que ceux survenant du fait de blessures aux personnes ou de décès dus à un produit défectueux, si le cas est avéré) découlant de l'utilisation des présentes informations. Tous droits réservés dans le cadre du droit d'auteur et des brevets, dessins et modèles déposés.

Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDSe).

Aucune information disponible.